

# COMPTE-RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 21 avril 2022 - 20h30

-----  
Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 21 avril 2022 à 20h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 15 avril 2022

Etaient présents : Mme PERICHON, M. ALLAIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, M. JOLY, M. MERCIER, Mme FAURE, Mme DIAT, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET-SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. OLIVEIRA, Mme DAVAUD, Mme LUCOTTE, Mme AZEVEDO, Mme MARTIN, Mme MORAND, M. GALAND

Était excusé : M. PERET,

Pouvoirs : M. MONIER (M. ALLAIN), Mme PARRET-BONMARTIN (Mme FAURE), Mme LACAUX (Mme. DESVIGNE), M. CARBON (M SAUVESTRE),

Secrétaire de séance : Marie FERREIRA

-----

## **Election du secrétaire et du secrétaire adjoint**

Monsieur le Maire désigne Marie FERREIRA pour assurer les fonctions de secrétaire de séance qui sera assistée par Mme COULOMNIER, Directrice Générale des Services.

## **Compte-rendu de la précédente séance**

Le compte rendu de la séance du 31 mars 2022, adressé préalablement à l'assemblée, est soumis à approbation.

## **Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation :**

**DEC202235 FINANCES** ; Sinistre Portail de l'Ecocentre du 4 février 2019 : acceptation de la franchise / 471 €.

### **Signature d'une convention cadre relative à l'organisation de mesures de responsabilisation**

Le conseil, par 25 voix pour et 1 abstention, approuve les termes de la convention cadre relative à l'organisation de mesures de responsabilisation et autorise le Maire ou son représentant à la signer. Il autorise également le Maire ou son représentant à signer les conventions d'accueil avec le collège de Varennes-sur-Allier et les représentants légaux des élèves sans solliciter de nouveau le conseil municipal.

### **Signature d'une convention relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés entre la ville et la SPA et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

### **Signature d'un avenant à la convention entre la commune et la commune de Boucé relative à l'accueil de loisirs extrascolaire**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant à la convention entre la commune et la commune de Boucé relative à l'accueil de loisirs extrascolaire et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

### **Projet des Frères Maristes – Candidature à la Programmation « Habitat inclusif » portée par le Département de l'Allier pour le financement d'une Aide à la Vie Partagée**

Le conseil, à l'unanimité, approuve la candidature de la Commune à la Programmation « Habitat inclusif » portée par le Département de l'Allier pour le financement d'une Aide à la Vie Partagée dans le cadre du projet des Frères Maristes et autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

### **Avenant au marché de travaux pour la reconversion du site de la congrégation des Frères Maristes – Lot 1 désamiantage et déplombage**

Le conseil, par 25 voix pour et 1 voix contre, approuve les termes de l'avenant n°1 au marché de travaux pour la reconversion du site de la congrégation des Frères Maristes – Lot 1 désamiantage et déplombage et autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant.

### **Motion sur la restructuration des services de la Direction des Finances Publiques de l'Allier**

Le conseil, à l'unanimité, vote la motion suivante :

- Il réaffirme la nécessité d'un service de gestion comptable de proximité pour les usagers, les communes et leurs établissements publics ;
- Il s'inquiète des conséquences de la restructuration des services de la Direction Départementale des Finances Publiques en matière de traitement des opérations comptables des collectivités et établissements publics ;
- Il demande à maintenir les avantages du service public tel qu'il était dévolu dans les Trésoreries pour les usagers, les collectivités territoriales et leurs établissements publics ;
- Il demande à la Direction Départementale des Finances Publiques de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour répondre aux graves difficultés rencontrées par les usagers, la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire et ses communes membres, dans les meilleurs délais.

### **Convention relative à l'installation d'abri voyageur**

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention relative à l'installation d'abri voyageur avec la Région et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

Le Maire,  
Roger LITAUDON

